

ASSURANCE QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE

Module 4 : Gestion des risques

L'étude de risques encourus par les patients : l'analyse des risques a priori de la prise en charge médicamenteuse

La déclaration des erreurs médicamenteuses

L'analyse des erreurs médicamenteuses : la méthode REMED

Module 5 : Exercices pratiques

Travail par groupe

Thèmes à définir avec les participants ; thèmes pouvant être traités :

- Formalisation de la politique du médicament
- Evaluation des risques a priori
- Analyse d'une erreur médicamenteuse,...

Mise en commun - discussion



Possibilité de réalisation en intra
(nous consulter)

Renseignements

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES : Dr Patrick TOUBON

RENSEIGNEMENTS ORGANISATION ET INSCRIPTIONS : M. Gwenaél BARGAIN

QUALIBIO - 5 rue Saint Louis – 35000 Rennes

Tel. 02-99-78-40-40 / Fax. 02-99-78-33-28

qualibio@aaccs-qualibio.com www.aaccs-qualibio.com

Tarif = 1 jour **350 € Hors Taxes** (inscription et base documentaire compris, **Hors déjeuner**)

Bulletin d'inscription à télécharger sur www.assises-QUALIBIO.com

NAF 804C- N° Existence de formation : 53350368735 auprès de la Préfecture de Bretagne
Journée de formation pouvant être prise en charge par la formation continue après accord de votre organisme de formation

Moyens pédagogiques: enseignements théoriques et pratiques

Supports: vidéoprojecteur, films **Durée**: 7 heures (de 09h30 à 18h00)

Effectif: nombre limité

Validation de la formation: attestation de stage

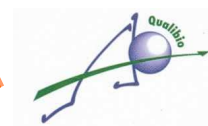
Contrôle de connaissance : par évaluation et questionnaire

www.assises-qualibio.com

73^{ème} journée régionale AACCES QUALITE QUALIBIO

ASSURANCE QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE

Actualités



Méthodologie
et pratique

Mise en application du décret d'avril 2011

Paris : le mercredi 14 mars 2012

Aix en Provence : le mardi 27 mars 2012

Objectifs

- Connaître la réglementation applicable au circuit du médicament en établissement de santé
- Savoir évaluer le circuit du médicament.
- Améliorer la sécurité du circuit du médicament.
- Identifier les risques d'erreurs médicamenteuses à chaque étape du circuit du médicament
- Entrer dans la démarche qualité en matière de circuit du médicament
- Définir les méthodes et outils pour les actions correctives et préventives

Cibles : Médecins, Directeurs Encadrement soignant, Pharmaciens, Infirmiers,...

TARIF PAR ÉTABLISSEMENT (inscription et base documentaire compris par personne - Hors déjeuner) :

Pour 1 jour de formation (7 heures) : 350 € Hors Taxes

Places limitées / Groupe limité (en raison des travaux pratiques)

Tarif Préférentiel (concerne les adhérents au réseau Qualibio SANTÉ et les partenaires d'AACCES QUALITÉ).

www.assises-qualibio.com

Module 1 : Approche réglementaire

Arrêté du 6 avril 2011 au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

Décret n° 2010-1029 du 30 août 2010 relatif à la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles

Décret N°2005-1023 du 24 août 2005 relatif au Contrat de Bon Usage des médicaments

Loi du 4 mars 2002 relative aux droits de malades et à la qualité du système

Décret N° 2000-1316 du 26 décembre 2000 relatif aux pharmacies à usage intérieur

Bonnes Pratiques de Pharmacie Hospitalière

Module 2 : Approche institutionnelle

- Politique d'amélioration continue de la sécurisation du circuit du médicament
- Désignation du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse
- Suivi du Contrat de Bon Usage (CBU)
- Engagement de la Direction pour la sécurisation du circuit du médicament
- Politique interne du médicament
- Le COMEDIMS : rôle, missions et fonctionnement ;
- Informatisation du circuit du médicament
- Le système de management de la qualité :
 - L'engagement de la Direction
 - Le Manuel Qualité
 - La politique qualité et les objectifs qualité
 - Les processus et leurs interactions
 - Planification des actions
- Les indicateurs de suivi de la qualité de la prise en charge médicamenteuse



Module 3 : Approche Pragmatique

Les étapes du circuit du médicament – Schématisation du processus

I. Prescription du médicament :

- Les prescripteurs autorisés
- Les supports de prescription réglementaires ; les items réglementaires de la prescription
- Les différents types de prescription
- La documentation : organisation interne de la prescription, livret thérapeutique, protocoles thérapeutiques.

II. Dispensation du médicament :

- Les personnes habilitées
- L'analyse pharmaceutique : analyse de l'ordonnance, analyse pharmacothérapeutique
- La délivrance des médicaments : dotation pour besoins urgents, délivrance globalisée, délivrance nominative
- Transport des médicaments
- Réception des médicaments dans l'unité de soins

III- Détention et stockage des médicaments dans les unités de soins

IV. Administration du médicament :

- Les personnes habilitées
- L'analyse de la prescription
- Le plan d'administration
- La préparation des médicaments dans l'unité de soins – Les différentes formes de médicaments à préparer (orales sèches, à reconstituer, injectables,...)
- Distribution du médicament au patient – les différentes opérations – L'information du patient

V. Enregistrement de l'administration – Traçabilité dans le dossier

VI. Surveillance thérapeutique du patient

VII. Information du patient et éducation thérapeutique

VIII. Pharmacovigilance : retrait de lots – Evénements indésirables

IX. Locaux et équipements : les obligations réglementaires

- à la pharmacie à usage intérieur
- au sein des unités de soins

